

En 2014-2015, la Commission scolaire des Phares à l'orée d'un point tournant

À la Commission scolaire des Phares, l'année 2014-2015 sera ponctuée par les élections scolaires et par l'adoption du Plan stratégique 2015-2020 de l'organisation, au printemps. Ces deux éléments influenceront et détermineront d'importantes orientations pour l'organisation.

Plusieurs changements marqueront ces élections scolaires, qui se tiendront le 2 novembre 2014. Les commissaires du présent conseil sont au nombre de 19, mais ce nombre sera ramené à neuf à partir des prochaines élections. Le territoire de la Commission scolaire a donc été découpé en autant de nouvelles circonscriptions électorales. Le futur président de la Commission scolaire sera pour sa part élu au suffrage universel. Avec les autres élus, il formera le nouveau conseil des commissaires ainsi composé de 10 élus. Par ailleurs, le nombre de commissaires parents passera de deux à trois, puisqu'un commissaire parent sera dorénavant représentant des parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), en plus de ceux des ordres d'enseignement primaire et secondaire.

Le président d'élections sera M. Gaétan Loof, alors que M. Jacques Quimper sera son adjoint. Mentionnons que les candidats n'ont pas à former un parti politique pour se présenter aux élections scolaires. Chaque candidat rassemble son équipe, qui travaille à faire connaître son programme électoral.

« Nous pouvons compter sur un duo expérimenté pour veiller à ce que cet exercice démocratique se réalise selon les règles de l'art. Nous ne pouvons que réitérer la valeur de notre système de démocratie scolaire et l'importance pour chaque citoyen d'y prendre part. Le sentiment d'appartenance que chacun doit développer par rapport à l'école de son quartier, à titre de parent ou d'utilisateur des services et des installations de la Commission scolaire, trouvera une autre belle façon de s'exprimer le 2 novembre prochain », a mentionné M. Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire.

Par ailleurs, en 2015, la Commission scolaire adoptera son prochain Plan stratégique, pour la période 2015-2020. Des consultations à l'intérieur de l'organisation, auprès du personnel, des parlements écoliers et étudiants du primaire et du secondaire, de même qu'auprès des parents d'élèves, ont lieu dans le cadre de cette démarche depuis le printemps dernier.

« Le Plan stratégique nous permet de réfléchir aux orientations de notre commission scolaire. Nous intitulons cette démarche Horizon 2020 pour évoquer la portée de cette réflexion. Ce plan guidera nos décisions et nos actions, et ce, dans toutes les dimensions de notre mission éducative. La première étape de l'élaboration de notre Plan stratégique 2015-2020 visait à identifier les valeurs définissant notre organisation. Dans les prochains mois, nous verrons à déterminer les défis à relever et les moyens que nous prendrons pour y parvenir. Plus qu'un exercice de style, cette réflexion deviendra la pierre d'assise de l'avenir de nos élèves. »

Bonne année scolaire 2014-2015 à vous tous!

La Commission scolaire des Phares

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

CIRCONSCRIPTION # 1

Saint-Fabien, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Valérien

M. Jacques Deschênes 418 735-5764

CIRCONSCRIPTION # 2

Le Bic

M. Dany Landry

418 736-8351

CIRCONSCRIPTION # 3

Sacré-Coeur

M. Gilbert Labrie

418 724-7229

CIRCONSCRIPTION # 4

Nazareth

M. Daniel Arseneault

418 722-0134

CIRCONSCRIPTION # 5

Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-Narcisse, Mont-Lebel

M^{me} Sara Deschênes

418 779-2508

CIRCONSCRIPTION # 6

Sainte-Blandine, Sainte-Odile-sur-Rimouski

M. Guy Potvin

418 735-2104

CIRCONSCRIPTION # 7

Sainte-Odile

M^{me} Pauline Michaud

418 723-0940

CIRCONSCRIPTION # 8

Saint-Robert

M^{me} Noëlla Bourdages

418 722-7363

CIRCONSCRIPTION # 9

Saint-Pie X, Terrasses Arthur-Buies

M. Raymond Tudeau

418 723-9485

Président

CIRCONSCRIPTION # 10

Saint-Germain

M. Raynald Caissy

418 723-8686

Vice-président

CIRCONSCRIPTION # 11

Sainte-Agnès

M. Alain Rioux

418 722-6927

CIRCONSCRIPTION # 12

Pointe-au-Père

M. Luc Marcoux

418 725-5307

CIRCONSCRIPTION # 13

Saint-Anaclet, Rimouski-Est

M. Steeve Boucher

418 730-7341

CIRCONSCRIPTION # 14

Sainte-Luce, Sainte-Flavie

M^{me} Louise Dionne

418 739-4735

CIRCONSCRIPTION # 15

Mont-Joli Sud

M. Sylvain Pleau

418 785-2507

CIRCONSCRIPTION # 16

Mont-Joli Nord

M. Claude Fortin

418 775-2590

CIRCONSCRIPTION # 17

Saint-Donat, Saint-Gabriel, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, Saint-Marcellin

M. Jean-Maurice Lechasseur 418 798-4779

CIRCONSCRIPTION # 18

Saint-Joseph-de-Lepage, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Jeanne-D'Arc, La Rédemption, Saint-Octave-de-Métis

M^{me} Marie-Claude Hamel 418 750-1985

CIRCONSCRIPTION # 19

Price, Grand-Métis, Métis-sur-Mer, Padoue, Les Boules

M^{me} Lise Lévesque

418 775-5519

COMMISSAIRE PARENT (secondaire)

M^{me} Élisabeth Beaudoin 418 725-0763

COMMISSAIRE PARENT (primaire)

M^{me} Karène Langlois 418 775-2046

ÉLECTIONS SCOLAIRES 2014

Des élections scolaires générales auront lieu le 2 novembre 2014. Comme suite au redécoupage de la carte électorale, neuf postes seront en élection en plus du poste de président qui est maintenant soumis au processus d'élection au suffrage universel. L'avis public d'élections sera publié prochainement et les mises en candidature s'effectueront durant la période du 23 au 28 septembre 2014. Nous vous invitons à consulter les journaux pour obtenir plus de précisions.

Le président d'élections peut également être joint au numéro de téléphone 418 723-5927, poste 1217.

ASSURANCE ACCIDENT DES ÉLÈVES

À L'ÉCOLE, UN ÉLÈVE N'EST PAS AUSSI BIEN ASSURÉ QUE VOUS POUVEZ LE CROIRE

La Commission scolaire possède une **assurance de responsabilité civile** qui ne couvre pas les frais de tous les accidents ni les frais d'ambulance. Cette police d'assurance couvrira seulement les dommages résultant d'événements engageant la responsabilité de la Commission scolaire.

La majorité des accidents survenant à nos élèves ne **sont pas couverts par cette police**. Il est donc fortement recommandé de vous prémunir d'assurances personnelles en cas d'accident.

Des plans individuels d'assurance accident sont disponibles à peu de frais. **Ces plans offrent une couverture de 24 heures par jour et de 12 mois par année**. Nous vous invitons à être **vigilants et prévoyants à cet égard**.

Merci de votre collaboration.

Services du secrétariat général

LE TRANSPORT SCOLAIRE

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARENTS ET DES ÉLÈVES :

- ⇒ C'est auprès de la direction de leur école ou de la direction du secteur du transport scolaire que les parents peuvent s'informer sur les conditions d'admissibilité au transport, sur les trajets et arrêts des véhicules et sur les règlements du transport.
- ⇒ C'est par les stations de radio et de télévision, ainsi que sur le site web de la Commission scolaire des Phares, que sont annoncées les périodes de suspension générale du service du transport.
- ⇒ **Si la température et l'état des routes incitent les parents à croire qu'il est périlleux d'envoyer leur enfant à l'école, il leur appartient de prendre la décision de le garder à la maison.**
- ⇒ Les parents sont responsables du comportement de leur enfant aux arrêts d'autobus.
- ⇒ Les parents doivent s'assurer que leur enfant respecte l'heure de départ de l'autobus qui le transporte.
- ⇒ L'élève doit garder l'autobus propre et ne pas l'endommager. L'élève qui est responsable d'un dommage devra en assumer le coût.
- ⇒ Il est important que les parents fassent connaître à leur enfant les règles élémentaires de prévention lorsqu'il emprunte le réseau routier en tant que piéton et passager de l'autobus.
- ⇒ La sécurité dans le véhicule scolaire est assurée par la conductrice ou le conducteur investi d'autorité.
- ⇒ La Commission scolaire pourra procéder à l'installation de caméras de surveillance dans les autobus scolaires. Ces caméras seront installées de façon sporadique et pour des durées limitées et ont pour seul objectif d'assurer la sécurité de tous les usagers. Naturellement, les images captées par ces caméras seront traitées de façon confidentielle.

LOUISE PIGEON

Régisseuse – 418 723-5927, poste 1091

CENTRE ADMINISTRATIF

435, avenue Rouleau, Rimouski Téléphone : **418 723-5927**

Direction générale

Services du secrétariat général

Services éducatifs des jeunes et des adultes

Services des ressources financières

Services des ressources humaines

Services des ressources informationnelles

Services des ressources matérielles

M. Jean-François Parent, directeur général

M^{me} Suzie Pelletier, directrice par intérim

M^{me} Madeleine Dugas, directrice générale adjointe

M. Marc Girard, directeur

M. Rock Bouffard, directeur

M^{me} Christine Marquis, directrice

M. Carl Ruest, directeur

poste 1010

poste 1020

poste 1120

poste 1060

poste 1040

poste 1132

poste 1080

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES 2014-2015

ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-

MONTAGNES-LA VOIE

École de l'Écho-des-Montagnes

10, 8^e avenue Lefrançois, Saint-Fabien
869-2033 / Téléc. : 869-3622

École Lavoie

27, rue Principale, St-Eugène-de-Ladrière
869-2581 / Téléc. : 869-2789

Marc Tremblay, directeur

ÉCOLE DU HAVRE-SAINT-ROSAIRE

École de Mont-Saint-Louis

136, rue de la Grotte, Le Bic
736-4965 / Téléc. : 736-4088

École Saint-Rosaire

159, rue Principale, Saint-Valérien
736-4725 / Téléc. : 736-4677

Diane D'Astous, directrice

ÉCOLE DE L'ESTRAN

399, rue La Salle, Rimouski
724-3551 / Téléc. : 724-3530

Aline Morissette, directrice

ÉCOLE PAUL-HUBERT

250, boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski
724-3439 / Téléc. : 724-3471

Jocelyn Michaud, directeur

Directeurs adjoints :

Brigitte Côté

Bernard Dubé

Francis Goudreault

Martine Lévesque

École Paul-Hubert-du Grand Défi

722-9057 / Téléc. : 724-7963

Angèle Goudreault, directrice

ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON

10, 8^e Rue Ouest, Rimouski
724-3553 / Téléc. : 724-2286

Nancy Hallé, directrice

Julie Bujold, directrice adjointe

ÉCOLE DE L'AQUARELLE

247, rue St-Laurent Ouest, Rimouski
724-3556 / Téléc. : 724-2782

Marie-France Hins, directrice

Nomination à venir, dir. adj.

ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS

École du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès

130, rue Côté, Rimouski
724-3555 / Téléc. : 724-6085

École du Grand-Pavois-de Saint-Yves

521, rue St-Germain Est, Rimouski
724-3558 / Téléc. : 724-3532

Jean-Pierre St-Pierre, directeur

ÉCOLE LANGEVIN

105, rue St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski

724-3384 / Téléc. : 724-8929

Édith De Champlain, directrice

Éric Blier, directeur adjoint

ÉCOLE SAINT-JEAN

245, 2^e Rue Ouest, Rimouski

724-3381 / Téléc. : 724-2684

Édith De Champlain, directrice

Denis Tremblay, directeur adjoint

ÉCOLE DU ROCHER-D'AUTEUIL

École du Rocher

845, rue St-Arsène, Rimouski
724-3566 / Téléc. : 721-5642

École D'Auteuil

149, rue du Rocher-Blanc, Rimouski
724-3566

Julie Couture, directrice

ÉCOLE DES BEAUX-SÉJOURS

École des Beaux-Séjours-de Sainte-Odile

514, rue Tessier, Rimouski
724-3564 / Téléc. : 721-4883

École des Beaux-Séjours-D'Amours

261, rue Parent Nord, Rimouski
724-3565 / Téléc. : 724-7664

Yvonne Landry, directrice

ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS

355, avenue de la Jeunesse, Rimouski

724-3563 / Téléc. : 724-7089

Anny Jean, directrice

ÉCOLE DES SOURCES

20, rue Banville, Saint-Anaclet-de-Lessard

724-3560 / Téléc. : 722-0879

Angèle Goudreault, directrice

ÉCOLE DES MERISIERS

658, route des Pionniers, Sainte-Blandine

735-2115 / Téléc. : 735-2825

Joyce O'Breham, directrice

ÉCOLE BOIJOLI

37, rue de la Montagne, Saint-Narcisse-de-Rimouski

735-2149 / Téléc. : 735-2509

Suzanne Lévesque, directrice

ÉCOLE DE LA COLOMBE

15, rue des Érables, Esprit-Saint

779-2262 / Téléc. : 779-2905

Suzanne Lévesque, directrice

ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX

École des Hauts-Plateaux-de la Source

230, rue Principale, Les Hauteurs
798-8226 / Téléc. : 798-8338

École des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth

105, rue Plourde, Saint-Gabriel-de-Rimouski

798-4844 / Téléc. : 798-4829

Hélène D'Amours, directrice

ÉCOLE DE SAINTE-LUCE-DES

BOIS-ET-MARÉES-LÈVESQUE

École de Sainte-Luce

26, route du Fleuve Ouest, Sainte-Luce

739-4844 / Téléc. : 739-3799

École des Bois-et-Marées

53, rue St-Pierre Est, Sainte-Luce
739-4214 / Téléc. : 739-5362

École Lévesque

108 A, rue Bérubé, Saint-Donat
739-4804 / Téléc. : 739-6943

Manon Tremblay, directrice

ÉCOLE DU MISTRAL

254, avenue Ross, Mont-Joli
775-7206 / Téléc. : 775-1215

Renaud Bouillon, directeur

Directeurs adjoints :

Patricia Côté

Jean-Pierre Doucet

Sébastien Rioux

ÉCOLE DES ALIZÉS

45, avenue de la Grotte, Mont-Joli

775-3383 / Téléc. : 775-2607

Valérie Gagnon, directrice

ÉCOLE NORJOLI

70, avenue Beaupré, Mont-Joli
775-5265 / Téléc. : 775-2704

Annie Sirois, directrice

ÉCOLE DES CHEMINOTS

École des Cheminots-de Saint-Rémi

20, rue St-Camille, Price
775-4486 / Téléc. : 775-1982

École des Cheminots-des Quatre-Vents

203, rue de l'Église, Saint-Octave-de-Métis
775-3531 / Téléc. : 775-6019

École des Cheminots-de l'Envol

24, rue du Couvent, Métis-sur-Mer

936-3895 / Téléc. : 936-3050

Patrick Leclerc, directeur

ÉCOLE DU PORTAGE

École du Portage-de la Rivière

530, boulevard de la Vallée, Sainte-Angèle-de-Mérici
775-5500 / Téléc. : 775-5556

École du Portage-du Clair-Soleil

65, rue Soucy, La Rédemption
776-5633 / Téléc. : 776-5811

Yann Normand, directeur

CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE-ÉDUCATION DES ADULTES

424, avenue Ross, Rimouski
722-4922 / Téléc. : 724-0392

Jocelyn Michaud, directeur

Liette Bigras, directrice adjointe

CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI-MITIS

1632, rue Lindsay, Mont-Joli
775-4466 / Téléc. : 775-4130

Renaud Bouillon, directeur

CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE-FORMATION PROFESSIONNELLE JEUNES ET ADULTES

424, avenue Ross, Rimouski
722-4922 / Téléc. : 724-0392

Bertrand Michaud, directeur

Claude-André Charest, dir. adj.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MONT-JOLI-MITIS

1414, rue des Érables, Mont-Joli
775-7577 / Téléc. : 775-8262

Bertrand Michaud, directeur

Claude-André Charest, dir. adj.

Atelier de mécanique agricole de Mont-Joli-Mitis

2445, rue Principale, Saint-Joseph-de-Lepage
775-7921 / Téléc. : 775-9347

Bertrand Michaud, directeur

Claude-André Charest, dir. adj.

Gestion des plaintes et demande de révision de décision

La Loi sur l'instruction publique prévoit différents moyens d'intervention pour les parents et les élèves majeurs qui vivent des insatisfactions notamment à l'égard d'un service reçu.

Pour plus de détails sur la procédure à suivre, veuillez consulter le Guide d'accompagnement disponible sur notre site Internet, à l'adresse www.cspahares.qc.ca, sous la rubrique « Accès rapide – Gestion des plaintes ».